



Nidarat des habous de Meknès

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Appel d'Offre Ouvert, sur Offre des Prix n° 14/NMEK/BH/2025.

Objet du marché : **travaux d'aménagement et de restauration des immeubles A1,A2,A3,A4,A5,A6,A7,A8,A9,A10,B1,B2,C1,C2,D1,D2,D3,D4,D5 ET D6, à Boulevard Ibn Sina N.V Meknès.**

▪ **Pour les personnes physiques**

Je soussigné, (Nom, prénom, et qualité)

Numéro de tél : Numéro du fax :

Adresse électronique : Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu :

Affilié à la CNSS sous le n° :

Inscrit au registre de commerce de (Localité) sous le n° (1)

N° de Taxe professionnelle (1)

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR (RIB)

▪ **Pour les personnes morales**

Je soussigné, (Nom, prénom, et qualité au sein de l'entreprise)

Numéro de tél : Numéro du fax :

Adresse électronique :

Agissant au nom pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société), au capital de

Adresse du siège social de la société

Adresse du domicile élu

Affiliée à la CNSS sous le n° (1)

Inscrire au registre du commerce (Localité) sous le N° (1)

N° de Taxe professionnelle (1)

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR(RIB), en vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

- **Déclare sur l'honneur**

1. De m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
2. Que je rempli les conditions prévues à paragraphe 1 l'alinéa 1 de l'article 39 de l'arrête du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 du 6 Dou Lkiada 1434 (13 septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, fournitures et des services conclu par l'Administration des Habous au profit des Habous Publics ;
3. Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
4. M'engager, si j'envisage de retour à la sous-traitance :
 - à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 39 de l'arrête du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 du 6 Dou Lkiada 1434 (13 septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, fournitures et des services conclu par l'Administration des Habous au profit des Habous Publics ;
 - Que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni pour porter sur prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celle que le maitre d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;
5. M'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
6. M'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.
7. Atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n°1-02-188 du 12 jomada I 1432 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et la moyenne entreprise ;
8. Atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 19 de l'arrête du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 précité ;
9. Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
10. Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par les articles 40 de l'arrête du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 précité.

Fait à, le

Signature et cachet du concurrent

1) pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence aux documents équivalents lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine ou de provenance.

(2) à supprimer le cas échéant.

(*) en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur